



Etablissement:	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:	733183K - NDIAYE - MADJIGUENE				
Etat civil:	MARIE(E)		Période:	Octobre 2023	Type de paie:	O	Locale	
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):	1	1	Emploi:	733183K				
Nb. parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:	2	2	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS	1629	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:	1	1	Classe :	Echelon :	2CL	04		
Jours base / Nombre de jours de présence:	30	30	Statut :	Hiérarchie :	1 Statut 01	B3		
Mode de paiement :	DOMICILIATION BANCAIRE		Service :	IA SAINT LOUIS				
Banque :	CBAO-GROUPE ATTIJARIWAFFA BANK		Agence :	Compte :	CBAO THIES CONCORDE	03517916080197		
Code	Rubrique		Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE			MONTANT			91 916	
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE			MONTANT			18 383	
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT			MONTANT			45 958	
1451	AUGMENT INDEMNITE ENSEIGNEMENT 01-05-2022			MONTANT			9 192	
151	INDEMNITE DE RESIDENCE			MONTANT			12 868	
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01			MONTANT			3 515	
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01			MONTANT			10 000	
192	AUGMENTATION 04-94 01			MONTANT			15 500	
194	AUGMENTATION 01-2000			MONTANT			6 294	
195	AUGMENTATION 01-2002			MONTANT			10 000	
285	PRIME SCOLAIRE 01			MONTANT			45 000	
2851	AUGMENTATION PRIME SCOLAIRE 01-01-23			MONTANT			25 000	
3300	INDEMNITE SPECIALE COMPLEMENTAIRE MAI 2022			MONTANT			55 360	
374	INDEMNITE REPR LOGEMENT 01-05-2022			MONTANT			100 000	
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89			MONTANT			3 000	
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)			MONTANT				10 000
601	RETENUE FNR 12%			MONTANT				27 195
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%			MONTANT				5 439
621	TAXE REPR. MINIMUM FISC			MONTANT				2 000

623	IMPOT SUR LE SALAIRE MENSUEL		MONTANT			7 208
Total des gains et des retenues					451 986	51 842
					Net à payer	400 144
Eléments de présence & rubriques indicatives						
Volet Trésor						
Employé	Mode de Règlement Employé					
	Mode de paiement	Banque/Agence			Compte	
733183K - NDIAYE - MADJIGUENE	DOMICILIATION BANCAIRE	CBAO-GROUPE ATTIJARIWAFFA BANK / CBAO THIES CONCORDE			03517916080197	

Le 03/12/2023 20:02

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION: SAINT LOUIS
DEPARTEMENT: SAINT LOUIS
COMMUNE: SAINT LOUIS
CENTRE PRINCIPAL: SAINT LOUIS

CERTIFICAT DE MARIAGE
CONSTATE

DELIVREE AUX PERSONNES DESIGNÉES PAR LE 5^{ème} ALINEA
DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI 61-55 DU 23 JUIN 1961

ACTE DE MARIAGE
N° 158
DU REGISTRE
4
DE L'ANNEE
2019

l'an deux mille dix-neuf, le vingt et un du mois de mars devant nous, **NDEYE ANTA CISSE**, Officier de l'Etat-civil,
avons transcrit dans nos registre le mariage contracté le huit octobre deux mille dix-huit à SAINT LOUIS
ENTRE:

L'EPOUX: **ABDOUL AZIZ NGOM** né le vingt-trois mars mille neuf cent quatre-vingt-sept à KAGUITTE (ZIGUINCHOR), de profession ASSISTANT-COMPTABLE, domicilié à SOR DIAMAGUENE
Fils de **ABDOULAYE NGOM** né le un décembre mille neuf cent vingt-sept à ZIGUINCHOR, de profession DECEDE, domicilié à XXXXXXXXXXXX,
Et de **AMINATA NDIAYE** né le trois juin mille neuf cent cinquante-sept à ZIGUINCHOR, de profession COMMERCANTE, domiciliée à ZIGUINCHOR.

L' EPOUSE: **MADJIGUENE NDIAYE** née le douze février mille neuf cent quatre-vingt-huit à TIVAOUANE, de profession ENSEIGNANT, domiciliée à TIVAOUANE.
Fille de **MBAYE NDIAYE** né le douze décembre mille neuf cent quarante-neuf à TIVAOUANE, de profession DECEDE, domicilié à XXXXXXXXXXXX
Et de **AWA SOW** née le onze juin mille neuf cent soixante-trois à THIES de profession MENAGERE, domiciliée à THIANABA.

Les susnommés ont contracté mariage entre eux selon la coutume le huit octobre deux mille dix-huit à SAINT LOUIS.

Les époux déclarent opter pour la **POLYGAMIE limitée à 4 femmes** avec comme régime matrimonial: **SEPARATION DES BIENS.**

Et que ce mariage a été enregistré par nous sur leur demande le vingt et un mars deux mille dix-neuf.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat, pour servir et valoir ce que de droit.

Mentions marginales



Fait à SAINT LOUIS le 21 mars, 2019
L'Officier de l'état-civil

Ndeye Anta CISSE
Officier d'Etat-civil
Centre Principal



REGION DE THIES
DEPARTEMENT DE THIES
ARRONDISSEMENT DE THIENABA
COMMUNE DE THIENABA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ETAT CIVIL

CENTRE PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Numero /Année

Pour l'année DEUX MILLE VINGT
Numero dans le registre QUATRE CENT QUATRE-VINGT DIX-
NEUF

499/2020

Le QUATRE AVRIL DEUX MILLE VINGT
à QUATORZE heures et QUARANTE DEUX minutes est née à THIENABA SECK
un enfant de sexe FEMININ

RAMATOULAYE

PRENOM

NGOM

NOM DE LA FAMILLE

de ABDOUL AZIZ

PRENOM DU PERE

et de MADJIGUENE

PRENOM DE LA MERE

NDIAYE

NOM DE LA FAMILLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger SENEGAL

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION EX SUPPLETIF	Délivré par le tribunal d'instance de le sous le numéro inscrit le 05/05/2020 sur le registre des actes de naissance de l'année	AN NR AN 2020
---	--	---------------------

Mention marginales:

Extrait délivré par Centre Principal

THIENABA, le 08/05/2020

Pour extrait certifié conforme



L'Officier d'Etat Civil
MOUSTAPHA CISSE

